TAUX DE LA TAXE PROPORTIONNELLE SUR LES VÉHICULES

Il a été annoncé dans le Budget de 2019 que les taux de la taxe proportionnelle sur les véhicules seront réduits le 1er juillet 2019. Les taux sont les suivants.

Pour les périodes d'immatriculation qui commencent après le 30 juin 2019, les taux de la taxe proportionnelle sur les véhicules sont :

Année civile	**Taux de la taxe – Camions**	**Taux de la taxe – Autobus**
Année d'acquisition	3,294 %	2,059 %
Première année suivant l'année d'acquisition	2,646 %	1,654 %
Deuxième année suivant l'année d'acquisition	2,177 %	1,360 %
Troisième année suivant l'année d'acquisition	1,838 %	1,148 %
Quatrième année suivant l'année d'acquisition	1,597 %	0,998 %
Cinquième année suivant l'année d'acquisition	1,577 %	0,985 %
Sixième année suivant l'acquisition	1,509 %	0,943 %
Septième année suivant l'année d'acquisition	1,486 %	0,928 %
Huitième année suivant l'année d'acquisition	1,497 %	0,935 %
À partir de la neuvième année suivant l'année d'acquisition	1,533 %	0,958 %

Pour les périodes d'immatriculation qui commencent avant le 1er juillet 2019, les taux de la taxe proportionnelle sur les véhicules sont :

Année civile	**Taux de la taxe – Camions**	**Taux de la taxe – Autobus**
Année d'acquisition	3,765 %	2,353 %
Première année suivant l'année d'acquisition	3,024 %	1,890 %
Deuxième année suivant l'année d'acquisition	2,488 %	1,554 %
Troisième année suivant l'année d'acquisition	2,101 %	1,312 %
Quatrième année suivant l'année d'acquisition	1,825 %	1,141 %
Cinquième année suivant l'année d'acquisition	1,802 %	1,126 %
Sixième année suivant l'acquisition	1,725 %	1,078 %
Septième année suivant l'année d'acquisition	1,698 %	1,061 %
Huitième année suivant l'année d'acquisition	1,711 %	1,069 %
À partir de la neuvième année suivant l'année d'acquisition	1,752 %	1,095 %

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser aux bureaux suivants :

Bureau de Winnipeg
Finances Manitoba, Division des taxes
401, avenue York, bureau 101
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8
Téléphone : 204 945-5603
Sans frais au Manitoba : 1 800 782-0318
Courriel : MBTax@gov.mb.ca
Site Web : www.gov.mb.ca/finance/taxation/index.fr.html

Bureau régional de l'Ouest
Finances Manitoba, Division des taxes
340, 9e Rue, bureau 314
Brandon (Manitoba) R7A 6C2
Téléc. : 204 726-6763